



# Extrait de délibération

Identifiant  
2020-09-004

## Comité syndical 28 septembre 2020 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt le vingt huit septembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu inhabituel de ses séances en raison de la crise sanitaire, à la salle des fêtes de la Chapelle Bertrand, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

**Date de la convocation :** 22 septembre 2020  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 21 titulaires, 4 suppléants  
**Absents, excusés :** 10 titulaires, 27 suppléants  
**Votants :** 23

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard,	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude, ROY Olivier	BERGEON Patrice, BRESCIA Nathalie, DIEUMEGARD, Claude,		GUERINEAU Louis-Marie
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BIRE Ludovic, CHAUSSEY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle	BAILLY Christiane, BARANGER Johann, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude, DELIGNE Thierry	DUMOULIN Guillaume

## Décision modificative du budget principal

**Le Comité syndical décide d'autoriser le Président à effectuer les virements de crédits ci-dessous afin de permettre le passage d'écritures comptables relatives à l'amortissement de deux ordinateurs.**

Budget PETR :

Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Cpte 6226 – honoraires (chapitre 011)	-199.60 €	Cpte 6811 – dotation aux amortissements (chapitre 042)	+ 199.60 €

  

Dépenses d'investissement		recette d'investissement	
Cpte 2313 – construction (chapitre 23)	+199.60 €	Cpte 28183 – matériel de bureau (chapitre 040)	+ 199.60 €

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD